



CHESSY - Infos n° 136



EDITO

Chers Cassissiennes et Cassisiens,

Après une année 2020 rendue difficile par la pandémie, nos viticulteurs n'ont pas pu promouvoir le beaujolais comme ils l'auraient souhaité. Cependant, ce millésime nous offre un bon cru, et d'excellents vins locaux, que je vous encourage à acheter, mais en les consommant avec modération. Malheureusement, les gelées du mois d'avril de cette année ont considérablement endommagé les vignobles de notre commune, et ainsi fragilisé les exploitants. Leur présence est importante pour la préservation de nos paysages, et je compte sur votre solidarité pour leur apporter une reconnaissance méritée.

Normalement, la vente de la maison de la famille PERRIER devrait aboutir dans les prochaines semaines. Vous avez d'ailleurs reçu une offre du promoteur dans vos boîtes aux lettres à la demande de la commune qui souhaite favoriser l'achat des appartements par des familles cassisiennes.

Lors du conseil municipal du 12 avril, nous avons voté les budgets communaux 2021. Grâce au travail des personnels communaux et des élus, nous avons su dégager des capacités d'autofinancement qui nous permettent d'envisager des investissements conséquents. Je les remercie toutes et tous pour leur travail quotidien.

Grâce à ces économies, nos agents techniques ont d'ores et déjà pu rénover les trois vestiaires du club de football du sol au plafond, et aussi installer de nouveaux équipements ludiques et sportifs, dont un parcours de santé, dans le square, très utilisé par les familles ; ce qui nous conforte dans nos choix. Nous avons de la chance d'avoir des agents aussi dévoués, et j'espère que chacune et chacun respectera leur travail.

Comme annoncé lors de mon précédent édito, au titre du contrat de relance et de transition énergétique, nous avons déposé onze demandes de subventions auprès des services de l'Etat (dotation d'équipement des territoires ruraux, dotation spécifique d'investissement local classique et rénovation énergétique), du Conseil Régional (contrat ambition deuxième génération et équipements sportifs) et du Conseil Départemental. Nous espérons percevoir suffisamment de subventions pour financer l'agrandissement du centre technique communal et les aménagements du plateau sportif et de loisir. Pour la mise en œuvre de la centrale de traitement de l'eau de la source, nous avons choisi de différer ce projet car il nécessite une lourde concertation avec l'agence de l'eau, l'agence régionale de santé, les agriculteurs et autres partenaires concernés par la protection de la ressource en eau.

La communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées a entériné la collaboration avec la Fédération Française de Randonnée pour la création d'un chemin de randonnée suivant la rivière Azergues de Chamelet à Anse. Le parcours d'une longueur de cinquante kilomètres permettra de découvrir de nombreux paysages et villages de la région. Je remercie Ginette DUFOUR, ancienne adjointe, et Gaëlle LEGLISE, nouvelle adjointe, qui ont largement contribué à l'aboutissement de ce dossier.

La situation sanitaire semble s'améliorer. J'espère sincèrement que nous aurons bientôt l'occasion de nous retrouver.

Thierry Padilla
Maire

Secrétariat de Mairie : Tél 04 78 43 92 03
Mail mairie : ag@chessy69.fr
Site Officiel Mairie : www.chessy69.fr
Bulletin municipal : chessy-infos@chessy69.fr
Fb <https://www.facebook.com/mairiechessy69/>

SOMMAIRE

LES CONSEILS MUNICIPAUX - P.2
LES AVIS MUNICIPAUX - P.4
NOS ASSOCIATIONS - P.7
L'ÉTAT CIVIL - p.12



URGENCES SANTE

Médecins de garde Appelez le **118 418**

Pharmacies de garde Appelez le **3237**

Soins Médicaux

Numéro d'appel unique
04 78 47 97 88
joignable 7 jours sur 7 - 24 heures sur 24

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Les décisions du CM, n'ayant pas une valeur ajoutée au sens des administrés, ne sont pas reprises intégralement dans la synthèse des comptes-rendus ci-après. Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet de la mairie. <http://www.chessy69.fr/index.php/la-commune/telechargement/category/14-conseils-municipaux>

Vous avez accès à l'intégralité des débats (Procès-Verbaux) en consultation en mairie.

Conseil Municipal - 8 mars 2021

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET DE L'EAU

Adopté 15 Voix Pour, 1 Voix Contre et 2 Abstentions

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET DE L'EAU

Section d'exploitation : - 9 131,31 €
Section d'investissement : + 105 424,92 €
Résultat cumulé avec les exercices précédents :
Section d'exploitation : + 109 083,94 €
Section d'investissement : - 33 077,35 €
Constate que le compte administratif est conforme au
compte de gestion.

Adopté 15 Voix Pour, 1 Voix Contre et 2 Abstentions

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET DE LA COMMUNE

Adopté 15 Voix Pour, 1 Voix Contre et 2 Abstentions

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET DE LA COMMUNE

Section de fonctionnement : + 1 394 612,24 €
Section d'investissement : + 191 514,69 €
Résultat cumulé avec les exercices précédents :
Section de fonctionnement : + 1 394 612,24 €
Section d'investissement : + 329 754,12 €
Constate que le compte administratif est conforme au
compte de gestion.

Adopté 15 Voix Pour, 1 Voix Contre et 2 Abstentions

C R T E :

Modification de la fiche projet pour la rénovation du plateau sportif et la création d'une fiche projet pour la rénovation du boulodrome. Ces fiches ont été transmises le 8 mars 2021 à la CCBPD.

PROJET RELAIS TÉLÉPHONIE MOBILE BOUYGUES/SFR :

Dans le cadre de la mutualisation d'une partie de leur

réseau mobile, Bouygues Telecom et SFR, qui souhaitent améliorer leur couverture en téléphonie mobile, ont mandaté la société SCOPELEC-GOBÉ pour rechercher sur le secteur de Chessy un emplacement (environ 40m²) qui leur permettrait de déployer un nouvel équipement d'intérêt collectif, qui supportera le trafic des deux opérateurs.

Après avoir rencontré une négociatrice de la société SCOPELEC-GOBÉ le 25 février dernier, pour échanger sur ce sujet, cette dernière nous sollicite à nouveau pour l'aider à trouver un propriétaire favorable dans la zone préalablement établie.

Messieurs PIERRON, BERERD et Madame RIONDELET vont prendre contact avec Madame ROLNIN, négociatrice de la société. Un point sera fait lors du prochain conseil municipal.

Conseil Municipal - 29 mars 2021

RENOVATION DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

Projet de rénovation du centre technique communal.

Adopté à l'unanimité

RENOVATION DU BOULODROME

Dans le cadre du projet de rénovation du boulodrome, nous allons déposer 2 dossiers de demande de subvention.

Adopté à l'unanimité

RENOVATION DU COMPLEXE SPORTIF (TENNIS, FOOT, HALLE)

Dans le cadre du projet de rénovation du complexe sportif, nous allons déposer 3 dossiers de demande de subvention en 2021 et 1 dossier en 2022.

Adopté à l'unanimité

AMENAGEMENT DE L'ACCES A L'ECOLE PUBLIQUE

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'accès à l'école publique, nous allons déposer 2 dossiers de demande de subvention auprès du Département et de la

Région.

Adopté à l'unanimité

RÈGLEMENT DU SERVICE DES EAUX DE LA MAIRIE DE CHESSEY

La Commission Finances s'est réunie à plusieurs reprises pour la rédaction du règlement du service des eaux à Chessy.

Adopté à l'unanimité

EFFACEMENT DE DETTES

Le trésorier nous a informé le 5 mars 2021 que la liquidation judiciaire de Monsieur Jérémy DELAY s'est terminée par une clôture pour insuffisance d'actif. Il convient de prendre une délibération pour acter l'effacement de la dette et de dire que la dépense correspondante sera prélevée sur le budget de l'eau 2021 à l'article 6542.

Adopté à l'unanimité

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES :

Madame Agnès PIERRE DAVIGNON explique que la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées souhaite créer un Conseil Intercommunal des Jeunes (CMJ). Ce conseil concernera les jeunes à partir de 12 ans qui se réuniront à la CCBPD pour mener des projets à bien. Madame PIERRE DAVIGNON cherche un moyen de communication auprès des jeunes de Chessy afin que notre commune soit représentée.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME) :

Madame Agnès PIERRE DAVIGNON propose au conseil municipal de proroger d'un an supplémentaire le mandat des jeunes du CME. En effet, à cause des contraintes liées à la crise sanitaire, de nombreuses réunions et projets ont dû être annulés.

Conseil Municipal - 12 avril 2021

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL POUR LES PURIFICATEURS D'AIR

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, la Région a validé la mise en place d'une aide en direction des collectivités, leur permettant d'équiper les établissements

scolaires relevant de leur compétence en matériel de purificateur de l'air, dans les espaces communs où le port du masque et les gestes barrières ne peuvent pas être respectés (les restaurants scolaires, les haltes garderies pour les temps périscolaires). Le mois dernier, nous avons équipé le restaurant scolaire et la salle du périscolaire de l'école publique.

ACHAT PARCELLES AA0098 ET AA0099

Le 2 avril, M. le Maire a signé l'achat des parcelles chez le notaire pour un montant total de 3.300€. Ces frais doivent être inscrit au budget 2021.

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 – BUDGET DE L'EAU

Résultats à affecter : 109.084€

Reporté en réserve en investissement : 33.077€

Reporté en exploitation : 76.007€

Adopté à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET DE L'EAU

- Section exploitation : 348.680 €

- Section Investissement : 491.299 €

Adopté à 17 voix pour et 1 abstention

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 – BUDGET DE LA COMMUNE

Résultats à affecter : 149.775€

Reporté en réserve en investissement : 4.568€

Reporté en fonctionnement : 145.208€

Adopté à l'unanimité

VOTE DU TAUX D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIERE 2021

Le conseil municipal décide de ne pas modifier le taux de référence, soit :

- 27,90 % pour la Taxe Foncière (bâti)

- 26,28 % pour la Taxe Foncière (non bâti)

Adopté à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET DE LA COMMUNE

- Section Fonctionnement : 1.682.051,32 €uros

- Section Investissement : 616.295,32 €uros

Adopté à 17 voix pour et 1 abstention

AVIS DE MAIRIE

RAPPEL DE RÈGLES POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ET INFORMATIONS COMMUNALES

Nous demandons à chacun de respecter les Lois tant pour le brûlage, les haies, les animaux errants...

Nous vous demandons aussi de respecter la propreté du village.

Nous vous demandons de respecter les consignes, les règles mises en place, elles permettent à nos agents de bien travailler à notre service et celui de notre collectivité.

RÈGLES

BRÛLAGE INTERDIT

Le brûlage à l'air libre est une pratique polluante. Le brûlage des déchets verts est interdit.

Il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé (pollution de l'air aux particules fines, composants cancérigènes, dioxines et benzène) et peut être la cause de la propagation d'incendie.

LES HAIES

N'oubliez pas de couper, tailler tout ce qui dépasse des limites de votre propriété.

ANIMAUX ERRANTS

Ne pas nourrir les animaux errants, c'est une infraction passible d'une amende de 450 € (règlement sanitaire département titre VI section 4 art 120 et l'arrêté permanent n°109 du 25/09/2014).

DÉJECTIONS CANINES

Rappel, nous avons un parc à chien ! Merci de laisser les rues de la commune propres.

DEMANDE D'ARRÊTÉ DE STATIONNEMENT

Votre demande doit être obligatoirement effectuée au plus tard une semaine avant la date de votre déménagement.

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte s'effectue 1 fois par semaine le mercredi matin.

Les sacs doivent être fermés et déposés dans des bacs roulants normalisés le long de la voie publique. Seules les ordures ménagères doivent être mises dans les bacs.

Les bacs doivent être sortis le matin et rentrés le soir de la collecte.

Emballages légers en semaine impaire : le mardi matin.

NE LAISSEZ PAS VOS POUBELLES DANS LA RUE : rentrez-les dès que possible.

INFORMATIONS

RÉSEAUX TÉLÉCOM, GAZ, ÉLECTRICITÉ

En cas de problème avec vos fournisseurs, merci de les contacter directement, la mairie ne s'occupe pas de ces relations avec vos fournisseurs.

ANTENNE OPÉRATEUR TÉLÉCOM

La commune est sollicitée par un opérateur pour installer une antenne sur la commune, nous aimerions avoir vos avis, vos questions à ce sujet, signalez-vous ne mairie ou nous écrire à **chessy-infos@chessy69.fr**

VESTIAIRES DU FOOT

La réfection des vestiaire a été effectuée avec brio par nos agents de la commune, merci.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Elles auront lieu les **dimanche 20 et 27 juin.**

LA FÊTE DU VILLAGE

Reportée au **19 septembre 2021**, on y croit !

LE "PETIT PARC" FAIT PEAU NEUVE !

Vous avez pu constater que des trous ont été creusés dans le "petit parc"...

Non ! nous ne sommes pas envahis par les taupes !

Nous avons simplement décidé de changer certains jeux pour les enfants, jeux qui commençaient à être usés par le temps et d'aménager un parcours sportif pour enfants...

Ce sera suivi par le changement des bancs usagés, l'ajout d'une table pique nique.

Il y aura également un range vélo **dont l'idée a été donnée par les jeunes élus du CME !**

Ce petit parc est déjà un lieu très prisé par les familles cassisiennes, nous avons la volonté de l'embellir et l'enrichir avec de nouvelles activités pour la joie des petits et des grands !

Agnès PIERRE DAVIGNON - Pour la commission Enfance, vie sociale et associative.

ANNUAIRE DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAL (A.B.C.)

La commission environnement démarre l'élaboration de son **Annuaire de la Biodiversité de la Commune**.

- Notre projet :

Inventorier notre patrimoine naturel, flore, faune avec l'aide de d'associations locales, de particuliers, de connaisseurs, de passionnés...

Informez nos habitants de nos découvertes.

Créer des projets pour valoriser notre patrimoine naturel.

- Méthode de l'élaboration de cet inventaire :

Nous sollicitons des professionnels, des associations locales, des particuliers pour réaliser cet inventaire... Nous avons besoin de vous !

-> vous êtes passionné ? intéressé par notre nature ? vous avez des connaissances et vous seriez prêt à les partager ? Rejoignez-nous nous vous présenterons l'intégralité du projet à l'occasion d'une réunion début juin.

Faites vous connaître en nous écrivant à chessy-infos@chessy69.fr avant fin mai ou en vous signalant en mairie.

L'AGRICULTURE CULTIVE NOTRE AVENIR

Mieux se connaître, mieux se comprendre, mieux se respecter ! L'Agriculture est stratégique.

Elle nous nourrit, contribue à notre économie, et plus encore.

Mais ces activités professionnelles présentent quelques désagréments pour les riverains Parlons-en pour s'y adapter: bruits, odeurs, poussières, produits de protection des cultures, contraintes sur les routes...

Pour bien vivre ensemble, il est important de SE PARLER pour comprendre les exigences agricoles et prévenir les conflits de voisinages. Les Agriculteurs travaillent selon des cycles de production précis. Ils sont dépendants des saisons et du climat

Ils produisent des aliments de qualité en valorisant les sols et les ressources. Ils produisent de l'énergie, des matériaux, des services, créent de la richesse, des emplois, participent à notre économie, notre écologie...

Malgré l'épisode de gel qui a fortement impacté notre récolte, la période de protection de nos cultures, vignes et céréales, va bientôt démarrer. Quelque soit le mode de production, nous devons les protéger contre les champignons ou les ravageurs qui peuvent détruire nos récoltes. Nous nous formons et avons un permis pour utiliser les produits afin de respecter la réglementation en vigueur. Nous travaillons de manière à raisonner nos utilisations de produits phytopharmaceutiques. Nous rappelons que, malgré l'idée que l'on se fait que la nature est à tout le monde, nous vous demandons de respecter notre travail et donc nos cultures en passant uniquement sur les chemins et non à travers les cultures.

Nous sommes prêts à discuter et vous expliquer pour que vous puissiez comprendre ce que nous faisons dès que nous en aurons la possibilité au vu de l'évolution sanitaire. Au plaisir de se rencontrer au coin d'une vigne ou dans nos caveaux pour vous faire découvrir ou redécouvrir les fruits de notre travail.

Les agriculteurs Cassisiens

Conseil Intercommunal des Jeunes

Création d'un CIJ à la Communauté de Communes des Pierres Dorées !

L'une des premières missions qui leur sera confiée sera de déterminer un nom, le fonctionnement du CIJ, son rythme, ses thèmes de projets...

La CCBPD, au travers de ses différentes commissions, aura aussi de la matière à soumettre à la réflexion de ces jeunes, en particulier le projet d'une Journée Intercommunale Vélo portée par la commission Mobilités. V. Dugelay en faisant partie, fera le lien avec ce groupe de travail.

Pour installer le 1er groupe de jeunes, l'idée est de les réunir autour d'un petit

évènement sportif/ludique pour créer le lien: date proposée

Samedi matin 12 juin (à confirmer bien sûr en fonction des contraintes sanitaires)

Le mandat des élus serait de 1 ou 2 ans renouvelable

Rythme des réunions : 1 par trimestre

Création possible de commissions qui travailleraient sur des thématiques : Quelques thématiques de travail évoquées : communication, développement durable...

Une belle occasion pour nos jeunes de prendre la parole et d'exprimer leurs opinions sur des sujets qu'ils jugent importants, et surtout de mener des actions concrètes.



BEAUJOLAIS
PIERRES D'ORÉES
communauté de communes



Création d'un Conseil Intercommunal des Jeunes

Le CCBPD, tu connais ?
La Communauté de Communes Beaujolais-Pierres Dorées regroupe 22 communes dont la tienne.
Ce sont les élus de ta commune qui participent à son animation. Ils travaillent tous ensemble sur des dossiers concernant l'aménagement, la jeunesse, les modes doux de déplacement, les salles de sport pour les collégiens, la piscine aquasportives... Ils échangeront aussi avec les entreprises du territoire pour améliorer l'emploi des jeunes et l'accès aux stages.
Les élus travaillent également avec de nombreux acteurs qui s'occupent des jeunes comme la Maison locale des Jeunes, le centre social Cap Gérardiens...

Si vous êtes collégien, âgé de 12 ans et plus et que vous habitez sur le territoire de la communauté de communes Beaujolais-Pierres Dorées, venez participer à la création du 1er Conseil Intercommunal des Jeunes !
Pourquoi faire ?
• Proposer et échanger des idées avec d'autres jeunes.
• Imaginer et construire des projets en groupe.
• Apporter sa réflexion à la politique pour les adolescents et les jeunes développée par les élus.
• Partager les idées et actions autour d'un évènement commun à l'ensemble du territoire communautaire.
• Découvrir et apprendre la citoyenneté.
Tu es intéressé pour nous rejoindre et participer à cette aventure ?
Envoie un mail avec les coordonnées à la mairie à Agnès PIERRE DAVIGNON agam.davignon@wanadoo.fr
Les candidatures sont à déposer avant le 30 avril 2021.

Compostage

<https://www.cc-pierresdorees.com/au-quotidien-en-pratique/dechets/compost>

Subvention

20 € pour un composteur de moins de 300 litres.

30 € pour un composteur de 300 litres ou plus.

Pour bénéficier de la subvention :

Transmettre à la Communauté de Communes :

1 facture acquittée à votre nom sur laquelle apparaît le litrage du composteur

1 RIB + 1 justificatif de domicile

Transmission par mail : contact@cc-pierresdorees.com

Par courrier CCBPD - Domaine des Communes - 1277 Route des Crêtes - 69480 ANSE

Que mettons dans le compost ?

Trouvez toutes les informations nécessaires dans le Guide du compostage.

https://www.cc-pierresdorees.com/sites/default/files/dechets/composter_cest_facile.png

https://www.cc-pierresdorees.com/sites/default/files/dechets/composter_cest_facile.png

https://www.cc-pierresdorees.com/sites/default/files/dechets/composter_cest_facile.png

Composter c'est facile

CE QUE JE METS DANS MON COMPOSTEUR

DÉCHETS DE CUISINE

- Coquilles d'œufs
- Épluchures
- Filtres à café
- Pain
- Restes de fruits et légumes
- Sachets de thé
- Serviettes en papier
- Essuie-tout
- Algues

DÉCHETS DE JARDIN

- Branchages de petites tailles
- Feuilles*
- Fleurs coupées, séchées
- Branches herbacées sans graines
- Plantes séchées
- Tailles de haie*
- Tiges de gazon*

* en quantités limitées

AUTRES

- Cendres de bois écorcées et sèches
- Sécure de bois non traité

CE QUE JE N'Y METS PAS

DÉCHETS DE CUISINE

- Coquilles
- Coques de fraise
- Déchets de viande et os
- Écorces d'agrumes
- Feuilles végétales
- Laitages
- Matières grasses
- Métracis de poisson

DÉCHETS DE JARDIN

- Gros branchages
- Liane et plantes rampantes
- Méduses, herbes avec graines
- Plantes et fruits moisies
- Plantes et végétaux traités
- Résineux (houx, cyprès, sapins, aiguilles de pin...)
- Feuilles normales (herbe, tournesol...)

AUTRES

- Buis de poilettes, contre-plaqué
- Journaux, magazines, papiers glacés




Permanences Espace Info Energie et Soliha

Vous conseiller sur vos projets :

- d'amélioration de la performance énergétique de votre logement,
- des travaux d'adaptation de votre domicile à la perte d'autonomie (handicap, vieillissement),
- de travaux permettant de traiter les situations d'inconfort de votre logement.

Vous informer sur les aides financières et les travaux : UN SEUL NUMERO : 04 37 48 25 90

Permanences de 9h30 à 16h30 :

au Domaine des Communes

1277 route des Crêtes, Anse

4ème mardi de chaque mois

25 mai, 22 juin, 22 juillet

à la Maison du Rhône

59 avenue du 8 mai 1945 au Val d'Oingt

2ème mardi de chaque mois

11 mai, 8 juin, 13 juillet



SoliHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Géoparc Beaujolais

Le Beaujolais dans son ensemble (sous l'égide du S.M.B. Syndicat Mixte du Beaujolais, Beaujolais vert Beaujolais viticole des crus, Beaujolais des Pierres Dorées, Beaujolais Saône) a obtenu en 2018 le label Géoparc, attribué par l'UNESCO à des régions géologiquement intéressantes... Il fait partie du réseau mondial des Géoparks (161 en 2020, voir sur site des géoparks mondiaux) dont 74 européens (europeangeopark.org) et 7 français.

Chaque année des événements, appelés **Géo-événements**, se déroulent sur notre territoire...

A retrouver sur le site du Géoparc Beaujolais ; ils sont plus d'une centaine cette année ; certains évidemment ont été supprimés au mois d'avril et début mai pour cause de pandémie. Si tout se passe bien après le confinement, les autres seront maintenus. Ils concernent tous le public ; ils touchent toute sorte de domaines aussi variés les uns que les autres ; ils se déroulent dans des communes du Beaujolais du Nord au Sud et d'est en ouest.

Chessy, géosite (sentier des Mines) accueillera deux de ces événements :

- en septembre le dimanche 19 journée du patrimoine Européen, se déroulera l'Inauguration du Topoguide des sentiers du Beaujolais des Pierres Dorées (édité par la fédération des randonneurs du Rhône et sorti en 2020, mais privé de cette inauguration en juin) avec deux marches proposées au choix, l'une avec l'Association des Carrières de Glay, l'autre sur le Sentier des Mines avec l'AMAC, association minéralogique Arbresle Chessy.

- Une marche nordique sur le sentier des Mines et une découverte d'une forêt jardin (en bord de l'Azergues) : les dates sont à préciser.

Association « Amis du Géoparc Beaujolais » (président : M. Paccoud ; vice président(es) : M. Carletto ; Mme Pégaz ; trésorier M. Basset et M. Mourey ; secrétaires Mme Dufour et Mme Vignat), association créée en 2021 (180 membres pour l'instant de toutes origines, de toutes catégories...) pour pouvoir aider à faire connaître le Géoparc et surtout aider la mise en place de ces différents Géo événements. Création un peu difficile en ces temps de pandémie, pas encore visible sur les réseaux mais cela ne saurait tarder.

S.M.B. 172 Bd Vermorel Villefranche - T : 04 74 65 74 40



VIE ÉCONOMIQUE ET LOCALE ET ASSOCIATIVE

Associations - Commerçants - Artisans - Entreprises...

cet espace vous est dédié

Parution du prochain bulletin début juillet,

-> transmettez vos articles avant le 20 juin à chessy.infos@gmail.com

WM Elec - Electricien

Suite aux neuf années passées dans diverses entreprises et après acquisition de pas mal de connaissances dans le domaine de l'électricité générale, j'ai pris la décision de m'établir à mon compte à Chessy en qualité d'électricien. Je propose tous les services dans le domaine, de l'installation d'une simple prise à l'installation complète de maisons particulières ainsi que de bâtiments tertiaires, extensions de réseaux électriques existants, dépannages et autres...

Si vous avez une question ou une demande, n'hésitez à m'appeler au 0636204166 - Entreprise WM élec



Du dessin au jardin

Cassisiens depuis peu, nous sommes Arnaud & Thomas, 2 botanistes paysagistes spécialistes des plantes.

Mordus de chlorophylle, nous mettons en scène balcons, terrasses, patios et jardins. Nous n'avons pas de limites et sommes littéralement tout aussi inspirés par une coquille de noix que par de grands espaces. Notre approche intègre l'évolution des conditions climatiques, la gestion des ressources tout autant que les exigences sociétales et la volonté vraie d'une éthique respectueuse de l'Humain... et tout ça sans avoir à négliger le plaisir !

Vous l'aurez compris, notre point fort est notre connaissance et notre compréhension fine des végétaux. En tant que botanistes, nous vous apportons les plantes qui correspondent à vos extérieurs mais aussi à votre façon de vivre. Notre vision globale des écosystèmes nous permet de fournir un travail « sur mesure », qui vous ressemble, « au petits oignons » comme diraient nos grands-mères. Et nos services vont même encore plus loin : en résumé, nous sommes un peu des architectes d'intérieur, mais à l'extérieur ;o)

Alors que vous soyez particulier ou professionnel, nous vous accompagnons dans tous vos projets verts, de la conception à la réalisation en passant par le conseil. Du « tout compris, sans soucis », en fait !

Notre promesse est simple : transformer vos espaces en de véritables jardins... où même le temps vous semblera suspendu !

Vous souhaitez que l'on parle de votre projet ? Plusieurs façons de nous joindre et de suivre nos aventures de Paysagistes Botanistes :

T : 07 70 21 48 55 - Courriel :

contact@ljsdg.fr

www.lesjardinsuspendusdesgarcons.com

Instagram : [lesjardinsuspendusdg](https://www.instagram.com/lesjardinsuspendusdg)

Facebook : www.facebook.com/LJSDG

LinkedIn : www.linkedin.com/company/les-jardins-suspendus-des-garçons





Comité d'entraide

Comme évoqué dans le dernier bulletin, notre vide greniers du mois de mai est annulé.

Nous allons maintenant tout miser sur notre **randonnée du mois de septembre** en espérant que la situation sanitaire, grâce au nombre de personnes vaccinées, nous permettra enfin de renouer avec ces moments de convivialité.

Nous enchaînerons ensuite, dès le **dimanche 3 octobre**, sur **une vente de plats à emporter** ou à déguster sur place si...
A cette occasion, nous organiserons une loterie avec des lots

tels que tablette, écouteurs Hipods ou enceinte connectée. Nous pourrions vous proposer du jambon braisé accompagné de frites ou de riz ou encore de pommes de terre vapeur (à définir).

Nous espérons aussi participer le jeudi 18 novembre à la sortie du Beaujolais nouveau et vous proposer à cette occasion notre fameux saucisson Beaujolais pommes vapeur.

Notre principal objectif restant l'organisation du banquet de nos « Aînés » en décembre. Un deuxième semestre 2021 chargé d'espoirs !!!



LA VIGNERONNE

La situation sanitaire ne nous a pas permis de mener à bien les différentes activités prévues en 2020.

En ce début d'année, il a été décidé de nous investir pour les **Journées du Patrimoine de Pays dans une exposition ayant pour thème « L'Arbre : vie et usages », les 26 et 27 juin 2021.**

-> Si des habitants de Chessy ont, dans leur environnement, un arbre ayant une histoire ou une particularité, merci de bien vouloir nous en faire part.

Contact téléphonique 06 13 08 87 79 ou par mail : vigneronne69@gmail.com



Sud Foot Azergues

Voilà maintenant plus d'une année que notre activité est perturbée par cette situation sanitaire compliquée. Fait unique pour le football toutes les compétitions du foot amateur sont annulées. Ainsi aucun classement ne sera effectué à l'issue de la saison.

Pour les vacances de Pâques, était prévu notre traditionnel stage. Mais les contraintes sanitaires draconiennes nous ont imposé son annulation au grand désespoir de nos jeunes. Nous espérons pouvoir organiser le stage cet été (deuxième quinzaine de juillet) avec des activités inédites et beaucoup de surprises.

Notre club s'adapte à cette situation, et grâce à la disponibilité de notre encadrement, nous proposons à tous nos licenciés une séance d'entraînement hebdomadaire.

Nos plus petites catégories ont le plaisir de compter trois éducateurs supplémentaires. Ainsi, joueurs au SAF en U20, Aubin, Clément et Hugo (tous les trois souhaitent s'orienter vers les métiers du sport), ont décidé de s'investir avec le SAF et proposer leurs services lors des entraînements.

Dans l'organisation du SAF, nous comptons deux emplois civiques : Guillaume et Nicolas. Leurs missions principales sont l'organisation et le suivi des séances d'entraînement pour

le foot animation, l'implication dans la vie du club, l'amélioration d'accueil des licenciés. Les contrats d'emplois civiques ne sont pas renouvelables, aussi pour la saison 2021-2022, un poste sera disponible, si vous êtes intéressé prenez contact avec le SAF.

Pour les mois qui viennent, nous ne pouvons actuellement, organiser et participer aux tournois traditionnels de fin de saison, mais nous saurons être réactifs dès que la situation le permettra.

Comme pour toutes les associations cette saison est extrêmement compliquée. Mais grâce au soutien de nos partenaires, de nos licenciés et de la municipalité notre optimisme nous fera passer ce cap.

L'ensemble des informations sur notre club sont disponibles sur notre site.



www.sudazerguesfootball.fr et sur Facebook
vous pouvez nous contacter par mail : contact@sudazerguesfootball.fr



T³C

« Anticiper, s'adapter, se réinventer » suite ...

Depuis le début de la saison 2020–2021, le T3C continue de s'adapter en permanence aux contraintes sanitaires liées à cette pandémie de CORONAVIRUS, afin de proposer aux adhérents un maximum de continuité dans la pratique de leur sport.

Malgré ces contraintes, nous avons la chance de pratiquer une activité sportive de plein air qui nous autorise de continuer.

L'entraîneur du Club, Sébastien Bovagnet, avec le soutien du bureau cherche donc continuellement à s'adapter et à se réinventer afin que les adhérents puissent continuer à jouer ensemble.

Tout au long de ces derniers mois et des dernières phases de confinement, de couvre-feu imposés par notre gouvernement, un maximum de créneaux, en extérieur et pendant les heures autorisées, ont pu être maintenus ainsi que les cours pour enfants.

Pour les « télétravailleurs » de plus en plus nombreux, Sébastien Bovagnet a ainsi eu l'idée de créer des créneaux de « télé tennis » sur les horaires du déjeuner. Il suffisait d'y penser !

D'autres adaptations ont pu être proposées dans le même esprit comme le « Tennis 8 max » les dimanches matin, ainsi que les créneaux « Tennis collégiens » les vendredis après-midi.

Les matchs libres entre adhérents peuvent aussi être proposés.

Nous vous proposons ces quelques bols d'air et sourires autorisés !



N.B : la pratique du tennis reste autorisée dans le respect des mesures gouvernementales liées à la crise de la COVID 19.

Malheureusement, et avec les nouvelles restrictions annoncées en ce début de printemps nous ne pouvons toujours pas annoncer la reprise des animations prévues pour cette fin de saison comme les traditionnelles et attendues «fête du Tennis » et « fête du Club ». Nous vous informerons de la reprise du calendrier dès que les conditions sanitaires le permettront.

Vous trouverez nos coordonnées et confirmation d'agenda à venir sur le site www.club.fft.fr/t3c

Pour plus d'information en temps réel (résultats matchs par équipes, tournois, ajustements d'agenda), suivez-nous aussi sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/tc.chessychatillon>

Prenez soin de vous et de vos proches ! Le Bureau.



Qi Gong et Tai ji Chuan à Chessy



Sourire à la vie

Il est toujours temps de prendre soin de soi.

Tonifier, éveiller notre force naturelle, l'essentiel de l'esprit et du corps.

Se relaxer et s'apaiser.

Unifier son corps et sa conscience corporelle.

Comme ouvrir des portes et des fenêtres pour laisser l'air et la lumière circuler.

Accompagnons les énergies d'expansion printanières.

Le bourgeon qui apparaît, débute le cycle d'engendrement de l'arbre.

Ce moment précieux doit être accompagné en conscience pour favoriser notre transformation.

Accompagnons ce mouvement de renouveau de la force de vie en nous.

Et autour de nous, dans la nature.

Nous préparons ainsi au mieux la venue de l'été.

Les mouvements apportent sérénité et vitalité.



La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.

QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence. Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

Nous attendons de pouvoir reprendre nos activités

L'association KIMOCHI propose différentes séances chaque semaine (hors vacances scolaires):
Salle CHESSY - MERCREDI de 18h à 19h30 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

DOJO de CHATILLON

MARDI - QI GONG et MEDITATION de 16h45 à 18h15
QI GONG de 19h30 à 21h

JEUDI - QI GONG de 14h à 15h

TAI JI CHUAN de 15h à 16h

Atelier de QI GONG, le dimanche de 9h à 11h (sur inscription préalable).

Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr - KIMOCHI: tcqg69@orange.fr

Françoise : 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76 - Et aussi : KI-asso.org



Cap Générations

Nos locaux sont toujours fermés au public et de nombreuses activités, dont certaines se déroulent dans des salles municipales, sont à l'arrêt : CAP sur la forme, l'art floral, les ateliers Equilibre et Mémoires, les conférences, les jeudis à la Traboule, les manifestations culturelles, ...

Vicky, notre intervenante, assure ses séances de discussion en anglais en visioconférence pour près de 75% des inscrits. Certains de nos intervenants proposent également à nos adhérents de suivre des séances de remise en forme en ligne.

Nous avons toutefois l'autorisation de maintenir certaines activités en face à face, notamment les actions en direction :
des enfants (LAEP, ateliers culturels et cirque, accompagnement scolaire)
des ados (accueils de loisirs pendant et en dehors des vacances, info jeunesse, ...)
de la parentalité (groupes de paroles, Pause des parents, ...)

des publics fragiles (l'épicerie solidaire)

Comme ces autorisations évoluent en fonction des annonces gouvernementales, nous vous conseillons de consulter régulièrement notre site Internet qui a d'ailleurs fait peau neuve !

Nous essayons de nous adapter au mieux à cette situation inédite et compliquée. Les salariés, majoritairement en télétravail, continuent à maintenir le lien avec les adhérents, les ados, les seniors et les publics fragiles.

Ils restent à votre disposition et à votre écoute par mail ou par téléphone (permanences certains jours ou répondeur) – vous pouvez également laisser vos courriers/documents/inscriptions dans notre boîte aux lettres, relevée régulièrement.

Prenez soin de vous, toute l'équipe de CAP Générations
Centre social et culturel CAP Générations - Place de la poste
– 69380 Châtillon
Accueil lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h
04 72 54 48 76 - cap.generations@numericable.com -
www.capgenerations.org



A.D.M.R.

L'A.D.M.R. pour tous, toute la vie, partout,

L'ADMR en 2021, poursuit son développement et RECRUTE :
Avec plus de 75 ans d'expériences,
avec plus de 94.000 salariés au plan national, plus de 2.000 dans le Rhône, et 27 à Châtillon (15 ETP),
l'A.D.M.R., N°1 français des réseaux de proximité, continue d'assurer ses interventions et crée des emplois, ...

A Châtillon, ce sont 18 bénévoles qui encadrent les équipes qui comptent 24 Aides à Domicile, ou encore des Auxiliaires de Vie Sociale. Ils sont débutant(e)s ou expérimenté(e)s, à temps partiel ou à temps complet, et sont systématiquement formés aux spécificités des métiers des Services à la personne.

Les missions : L'A.D.M.R. est présente aux côtés de personnes qui ne peuvent plus réaliser seules les actes de la vie courante ; Elle peut intervenir auprès de différents publics :

Personnes âgées, Personnes en situation de handicap ou malades, Aide aux Familles, ou bien Garde d'enfant(s), ou encore la livraison de Repas, etc....

Les Salarié(e)s intervenant(e)s, souvent formé(e)s en interne, réalisent des missions de proximité à : Châtillon, Charnay, Chessy, Alix et Le Breuil. Elles (ils) travaillent de façon autonome au domicile des bénéficiaires pour effectuer des soins à la personne ou des activités domestiques diverses. C'est un métier enrichissant de par les contacts et les échanges inter-générationnels qui se font au quotidien, et à travers lequel se développent des valeurs telles que le respect, la confiance, la reconnaissance, et l'esprit d'équipe.

Les Co-présidentes : Gisèle BRET et Marie-Ange RETAILLEAU
VENEZ NOUS REJOINDRE, ou VENEZ VOUS RENSEIGNER à notre bureau :
ZAC. de la Gare - 49, Route de l'Arbresle – 69380 Châtillon
Tél. 04.72.54.42.29. Laetitia SHAW et/ou Méral IKRI vous répondront.

Association Kaléidoscopes arts en mouvements



Ateliers d'arts plastiques pour enfants et adultes sur Châtillon

Association kaléidoscopes, arts en mouvements

En début d'année dans l'atelier nous avons exploré des thèmes puisés dans la nature (galets, feuillages, mouvements de l'eau...) pour les interpréter de manière personnelle par le biais de techniques différentes comme la mine de plomb, la plaque d'impression souple, les monotypes, l'acrylique sans utiliser les pinceaux, la peinture à l'huile, les encres... chacun affinant ainsi son côté créatif pour

aller au delà de la représentation figurative classique. De belles expériences pour les petits comme les grands qui s'expriment de manière ludique .

Vous pouvez visiter la galerie de la page facebook de l'atelier facebook.com/kaleidoscopes.fr, notre exposition de fin d'année aura lieu le 18 et le 19 septembre dans l'église de Châtillon.

Prochains stages : 12 juin/29 mai/3 juillet -
Renseignements au 0640590353





Assistance Radio Chessy

Nous avons le plaisir de vous informer de la création de l'association A.R.C. (Assistance Radio Chessy). Notre but est, dans le domaine de la sécurité et l'assistance radio, de proposer nos services aux organisateurs de manifestations Sportives culturelles conscrits, mariage, etc.

Vous avez quelques week-ends de libre, une envie d'adhérer à une association, devenir cibiste. Venez rejoindre une équipe de bénévole, sympathique, dynamique et amicale

Vous serez formés aux assistances radio le matériel vous sera fourni

Organisateurs et autres n'hésitez pas à consultez notre page Facebook arcchessy

pour tout renseignement, contactez-nous : au 06.60.12.18.52
e-mail : assistanceradiochessy@gmail.com
Le Président : Mr Badadan Patrice



École de Musique des Pierres Dorées

Malgré les confinements à répétition, l'École de Musique Intercommunale de Chessy - Châtillon garde le cap !

L'activité de l'école a été maintenue en distanciel grâce à l'implication de nos professeur-es qui ont su s'adapter pour donner leurs cours en visio aux enfants et adultes adhérents.

Depuis décembre, les enfants ont pu reprendre leurs cours en présentiel en accord avec les règles gouvernementales, dans le respect des gestes barrières de rigueur, grâce à la réouverture des locaux de la commune Chessy-les-Mines.

Du fait de la pandémie, grand nombre d'évènements prévus cette année ont été annulés mais c'est avec fierté que nous avons réussi à maintenir certains jalons de notre association.

L'audition du premier trimestre s'est tenue le 16 décembre. Une douzaine de nos violonistes, batteurs, pianistes, guitaristes et chanteurs ont pu présenter leur travail en participant à une visio partagée avec les familles et professeur-es. Forte de cette première expérience, notre coordinatrice Amandine a organisé, avec l'implication de tous les professeur-es, une nouvelle audition en ligne pour ce second trimestre qui s'est tenue le 7 avril 2021.

Comme chaque année, les élèves arrivant à la fin d'un cycle ont la possibilité de le valider en présentant un travail donné devant un jury. Nous sommes heureux d'avoir, malgré le contexte, pu organiser ses passages de cycles le 27 mars, importants pour la motivation de nos élèves et toujours dans le respect des gestes barrières.

Les cours sous forme numérique nous ont amené à enrichir un nouveau format très intéressant : le Padlet !

Les élèves, petits et grands, ont pu s'enregistrer en jouant le morceau travaillé depuis plusieurs semaines avec leurs professeur-es et les vidéos et enregistrements sonores ont été partagées sur une même page internet. Chacun a pu visualiser le travail de ses copains musiciens et apprécier cet échange à distance !

Si vous aussi vous êtes curieux de découvrir nos musiciens, vous pouvez vous rendre sur le Padlet à partir du lien internet ou du QR code :

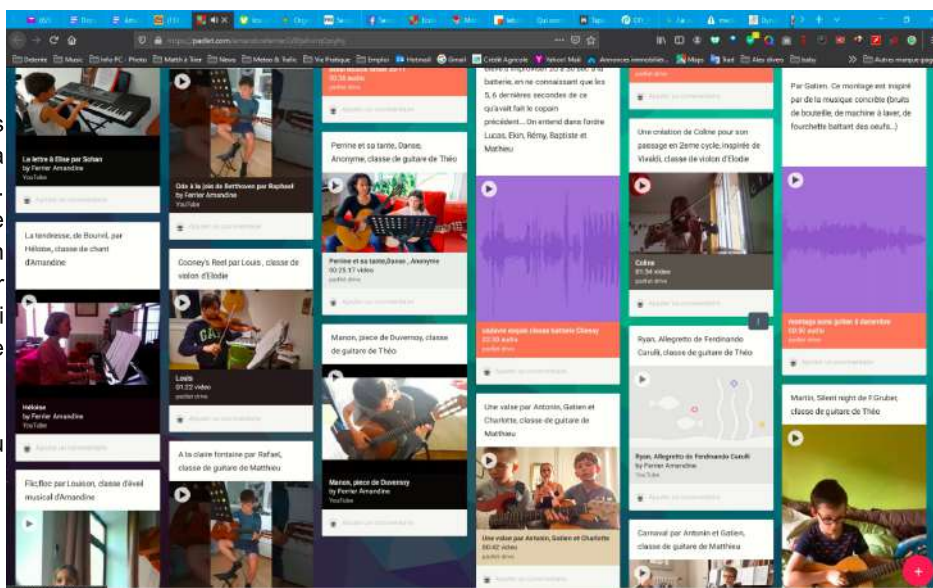


<https://padlet.com/amandineferrier2/8fjs6virq0piyhij>

Enfin, vous l'aurez compris, nous restons motivés et le contexte nous pousse à innover pour maintenir nos projets. Guillaume et ses élèves de l'atelier de créations musicales préparent un accompagnement de lecture proposé par la médiathèque de Châtillon-Chessy qui sera présenté avant la fin de l'année scolaire !

Nous vous souhaitons un nouveau confinement ensoleillé et musical !

Pour contacter le bureau : asso-edmpierresdorees@laposte.net





Mines de liens

L'association relance "Les Jardiniales" le dimanche 9 mai au Petit Parc à Chessy.

Cette année, bien sûr dans le respect des consignes sanitaires, "Les Jardiniales" ce sera un marché aux plantes potagères et ornementales, tout simplement, quelques exposants, uniquement des producteurs locaux, amis de l'association, ouvert à tous
présence d'un camion pizza

Infos sur <http://www.minesdeliens.org>

Vous pouvez adhérer à tout moment, contactez-nous à minesdeliens@gmail.org



Vente de plants potagers et ornementaux

jardiniales@minesdeliens.org / 06 14 24 77 99 /

Géoparc : « les Carrières de Glay Saint Germain Nuelles »

Beaucoup de Cassisssiens connaissent ce magnifique géosite du Géoparc Beaujolais à la limite des communes Saint Germain Nuelles et Chessy les Mines ; il appartient à la commune de Saint Germain Nuelles, il est géré par une Association « les Carrières de Glay ».

Nous venons d'être informés du décès de son Président, Alain Thiébaud, 66 ans des suites du Covid.



ETAT CIVIL

Décès

Madame Jeanne BELIN
Décédée le 22 avril 2021

Mariage

Audrey GUYOT
et
Christopher CARNERO
le 24 avril 2021

Naissances

Axel, Gabriel GRANGE
Né le 3 mars 2021

Tom, Alix GRANGE
Né le 3 mars 2021